

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAÏN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION

DAKAR

IDEP/ET/CS/2379-21

N3163

1

NUMERISE-AGG-AM

SEMINAIRE - COURS SUR LE DUALISME
RURAL AU MAGHREB : PROBLEMES ET
POLITIQUES

Alger 13 Novembre - 8 Décembre 1972

L'APPORT ETRANGER ET L'AGRICULTURE MAROCAINE

par

Fathallah OUALALOU*

Novembre 1972

* Les idées exprimées dans ce document n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IDEP.

L'APPORT ETRANGER ET L'AGRICULTURE MAROCAINE1. Introduction

Cette étude vise à cerner les données fondamentales, au niveau de l'apport étranger dans l'évolution récente de l'économie agricole marocaine. Depuis le début du Protectorat et essentiellement depuis 1919, date de la parution d'un certain nombre de textes encourageant la colonisation des terres par des colons européens, l'intervention étrangère dans le secteur agricole s'est avérée un pilier fondamental dans l'évolution de celui-ci. Cette intervention a permis la naissance d'un secteur dit "moderne" dans l'agriculture marocaine, géré selon les méthodes et les motivations capitalistes (agrumes vignoble) devant donner lieu à des exportations de produits agricoles dirigées essentiellement vers le marché français. Les statistiques à la veille de l'indépendance estimaient la répartition des exploitations coloniales comme suit (1).

Classes de superficie	Nombre d'exploitation	Surface totale(ha)
0 à 10 ha x	1.800	10.000
10 à 15 ha	1.500	50.000
50 à 300 ha	1.700	350.000
300 à 500 ha	500	200.000
plus de 500 ha	400	400.000
Total	5.900	1.010.000

x y compris les exploitations suburbaines de plaisance.

L'existence de terres de colonisation dite soit officielle soit privée - a été déterminante dans la fixation des choix fondamentaux en matière de la production et de l'aménagement agricole aussi bien lors du protectorat qu'après l'indépendance. C'est dans ce sens qu'une note relative à l'apport étranger dans le financement et l'évolution de l'agriculture marocaine pourrait prendre sa place dans le cadre des réflexions relatives au "dualisme rural au MAGHREB thème de notre séminaire.

(1) cf "Tableau économiques du Maroc 1915-1959 - Service Central des Statistiques - RABAT.

Le cadre historique du contenu de cette note se situe à partir de 1965, date de la promulgation du plan triennal marocain 65-67, dont les choix ont été explicités et précisés dans le plan quinquennal 1968-72. Ces deux plans en effet ont opté d'une façon déclarée pour l'agriculture en tant que première des priorités dans la stratégie économique ; ils ont, par ailleurs, considéré le financement extérieur comme principal instrument de promotion des investissements dans le cadre de la stratégie globale de la croissance.

Après avoir montré d'une façon sommaire, les indices caractéristiques de l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale, et des choix fondamentaux en matière de politique économique et de financement des investissements, on essaiera de relever les manifestations de l'apport étranger dans l'évolution de l'agriculture marocaine à travers un certain nombre d'orientations (financement du plan quinquennal 1968-72, politiques de barrages, mise en valeur agricole, l'aide à la consommation, crédit agricole, commerce extérieur des productions agricoles, problèmes des terres de colonisation, réforme agraire).

2. L'importance de l'agriculture dans l'économie marocaine :

Les données relatives à l'importance de l'agriculture dans l'économie marocaine, et aux caractéristiques de cette agriculture sont connues.

2.1 On rappellera que 70% de la population marocaine vit de l'agriculture, et que ce secteur intervient pour quelques 30% de la PIB du pays. En 1970, la valeur ajoutée du secteur primaire (agriculture, forêt, pêche) a été estimée à quelques 4.641 millions de DH, soit 31% de la PIB (la PIB = 14.970 millions de DH (1)).

2.2 S'agissant de la répartition de l'utilisation du territoire, on peut relever dans le tableau suivant que les terres exploitées en vue de la production agricole constituent quelques 15% de l'ensemble du territoire national.

(1) Pour les chiffres contenus dans ce paragraphe cf " Le Maroc en chiffre 1970" - B.M.C.E. CASABLANCA.

Répartition du territoire selon l'utilisation

	<u>Milliers d'Ha</u>	<u>%</u>
Terres ensemencées	5.091	10,2
Jachères	1.968	3,9
Plantations fruitières denses	442	0,9
Plantations forestières privées	71	0,2
Reboisement	170	0,4
Forêts naturelles	4.940	9,9
Terres non agricoles (environ)	37.200	74,6
Surfaces des territoires	<u>49.882</u>	<u>100</u>

Source = Division des statistiques

2.3 A l'échelle de la production agricole, les données caractéristiques du dualisme apparaissent d'une façon tangible. Pour l'année 1970 considérée comme une année agricole moyenne le MAROC a produit

- 40,7 millions de quintaux des 4 principaux céréales (orge, blé dur, blé tendre, maïs)
- 850.000 tonnes d'agrumes (secteur moderne)
- 4,8 millions d'hectolitres de lait de vache
- 160.000 tonnes d'olives (l'année 1970 a connu pour cette production une mauvaise récolte)
- 203.000 tonnes de raisins
- Quelques 100.000 tonnes de viande (surtout bovins et ovins)
- 4,6 millions de quintaux de tomates et 3,5 millions de quintaux de pommes de terres
- 11 Millions de quintaux de betterave - 179.000 quintaux de coton et 210.000 quintaux de tournesol.
- Quelques 3 millions de quintaux de légumineuses (fèves, pois chiche, lentilles, petits pois).

2.4 Toutes les études relatives aux structures foncières mettent en relief l'inégalité de la répartition de la terre et des moyens de production. Les enquêtes et les travaux relatifs aux problèmes agraires révèlent que la structure foncière se présente comme suite (1).

- . de 5 à 10% des familles qui vivent de l'agriculture possèdent plus de 60% des terres
- . 50 à 55% des familles qui vivent de l'agriculture possèdent moins de 40% des terres
- . 40% des familles qui vivent de l'agriculture ne possèdent pas de terres ou possèdent moins de 0,5 hectare

Les travaux préparatoires au plan quinquennal 1968-72 montrent par ailleurs que :

- 25% des terres soit 1.145.000 hectares font partie de ce qu'on appelle le secteur "moderne" et sont gérées par 32.000 familles (210.000 hectares restent en possession des colons étrangers)

- 75% des terres sont intégrées dans le secteur dit extraditionnels dont 42% (soit 1.908.000 ha) correspondent à des propriétés inférieures à 8 hectares et appartiennent à 1.033.000 familles.

Ces données étant présentées, on pourrait entrevoir la part de l'élément étranger dans l'élaboration et le financement des projets liés directement et indirectement à l'agriculture.

3. Les choix économiques fondamentaux et l'importance du financement extérieur :

3.1 Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur le changement d'orientation économique intervenu à partir de 1961 et principalement à partir de 1965 après la promulgation du plan triennal 1965-67. A l'option industrielle et réformatrice qui a caractérisé la politique économique des années 1959-60, s'est substituée une option libérale, conservatrice et classique dans le plan triennal 65-67 et le plan quinquennal 1968-72.

(1) cf notre ouvrage : Economie politique tome 1 page 370 et le plan quinquennal 1968-72

Celui-ci a fixé ces objectifs après avoir mis en relief trois types de difficultés que connaît, selon les rédacteurs du plan, l'économie marocaine :

- La progression démographique (on prévoit que le nombre d'habitants serait de 26 millions en 1985)
- La stagnation de la production agricole et l'accroissement du déficit alimentaire
- l'insuffisance de l'épargne interne et l'alourdissement de l'endettement vis-à-vis de l'extérieur.

Le plan a pris alors une attitude défensive tendant à répondre à ces "obstacles" et a préconisé d'opter pour l'agriculture comme secteur prioritaire et d'entretenir la production agricole en vue de répondre aux besoins alimentaires nécessités par l'accroissement démographique.

3.2 Il est à noter que les choix du plan triennal et du plan quinquennal 1965-1972 répondent aux conclusions d'un rapport rédigé par une commission d'experts de la BIRD qui a visité le Maroc en 1964 et a pris soin de "conseiller" le gouvernement marocain à choisir une orientation déterminée dans le cadre de la philosophie libérale de la Banque Mondiale. Le travail de cette mission qui prétendait "donner aux priorités économiques une configuration nouvelle conduisant à un développement continu (1), a été la première manifestation de l'intervention conceptuelle étrangère au niveau de la détermination des orientations fondamentales.

Le rapport de la mission de la BIRD (2) accorde à l'agriculture une grande importance. Il ne considère pas qu'une réforme agraire est nécessaire et recommande de la limiter "aux zones où elle est très importante pour augmenter la production ou conserver les sols", l'essentiel pour la mission est "d'augmenter rapidement et efficacement la production agricole" et la conséquence se résume dans une recommandation à concentrer "les investissements publics et privés dans l'agriculture".

(1) cf " Le développement de l'économie marocaine" par David Davis in Revue "Finance et Développement" vol. III numéros Mars 1966.

(2) Publié dans un ouvrage "The economic development of Morocco" John Press Juillet 1966 New York.

Le plan quinquennal 1968-72 - après le plan triennal 1965-67 - n'a pas manqué de suivre les orientations indicatives de la mission de la BIRD et a décidé d'orienter l'essentiel des investissements vers l'agriculture et vers l'infrastructure hydraulique. Le tableau suivant rend compte de la répartition sectorielle des investissements dans le plan quinquennal 1968-72. Nous avons estimé utile de présenter la ventilation en pourcentage pour les mêmes secteurs pour le plan quadriennal algérien 1970-73 et le plan quadriennal tunisien 1969-72 afin de mettre en relief les similitudes et les différences dans la stratégie économique des trois pays du Maghreb ^{2/}

Secteurs	Maroc plan 1968-72		Algérie (%) Plan 1970-73	Tunisie (%) Plan 1969-72
	En M DH	%		
Agriculture	2.661	28	17,8	21
Energie, Mines	1.772	19	} 44,7	} 26
Industries	1.443	15		
Tourisme et services	850	9	25	12
Infrastructure	2.361	25	17	27
Secteur social	402	4	18	17
Total	9.489	100	100	100

3.3 Parallèlement à la détermination des priorités (essentiellement l'agriculture), le plan quinquennal marocain 1968-72, a accordé une importance particulière à la politique d'appel aux capitaux étrangers et principalement à l'aide publique extérieure dont il a envisagé théoriquement l'adaptation à cause de l'alourdissement de l'endettement du pays.

(2) cf. Les 2 tableaux du mémoire de Naas Abdelkrim " Planification au Maghreb " PARIS I pages 100 et 130

Le financement extérieur a pris depuis 1965 une place primordiale dans les options économiques du pays et on lui a accordé deux fonctions principales : participer à combler le déficit de la balance des paiements en jouant un rôle équilibré et entretenir l'investissement en alimentant surtout le budget d'équipement. Sur un total d'investissement public prévu par le plan quinquennal 1968-72 de 6.165 millions de DH, le financement extérieur devait intervenir pour 3.200 millions de DH. Par ailleurs, on estime que le Maroc reçoit annuellement depuis 10 ans plus de 600 millions de DH sous forme d'aide étrangère.

Pour l'année 1970, le tableau récapitulatif suivant résume la répartition des apports publics étrangers (en millions de DH)(1).

Pays	Prêts	Dons	Total	%
France	108,5	43,1	151,6	18,1
U.S.A.	254,9	28,3	283,2	33,7
Allemagne	133,3	6,0	139,3	16,6
Koweït	13,1	-	13,1	1,6
BIRD et IDA	123,6	-	123,6	14,7
U.R.S.S.	39,6	-	39,6	4,7
Iran	13,1	-	13,1	1,6
Italie	14,6	-	14,6	1,7
Autres	47,5	14,7	62,2	7,3
Total	748,2	92,1	840,3	100

Priorité donc à l'agriculture, et priorité au financement extérieur : C'est dire l'importance que revêtait l'apport extérieur dans l'évolution de l'agriculture marocaine.

3.4 Une étude sommaire du contenu de l'aide publique pour l'année 1971 suffit à montrer que l'essentiel des interventions étrangères en matière de financement concerne le secteur agricole.

(1) Numéro spécial de "statistiques des échanges extérieurs du Maroc" Office des changes 1971 RABAT.

L'aide américaine se traduit principalement par un afflux de produits primaires de première nécessité (blé, coton, huile) dont la livraison influe sur le marché des productions agricoles et dont la contrepartie en valeur sert à financer des projets de mise en valeur agricole.

L'aide française sert principalement à l'achat de biens d'équipement dont une bonne partie utilisée dans les projets à caractère agricole ou para-agricole.

Les concours allemands de ces dernières années ont été destinés au financement de projets d'investissement liés à l'agriculture. Barrages de Tanguist et de Youssef Ben Tachfine (56,3 millions DH pour 1971) et construction de sucreries (44,1 millions DH).

La BIRD a toujours inscrit les programmes agricoles dans son intervention au MAROC. Elle continue depuis 1961 à alimenter une ouverture de crédit en vue du financement d'un projet de revalorisation agricole de Sidi Stimane au Ghard, elle a prêté pour les 3 dernières années pour ce projet 16,6 millions de DH pour 1968, 13,1 millions DH pour 1969 et 15,3 millions DH pour 1970. Elle s'apprête par ailleurs à accorder un nouveau prêt pour financer le crédit agricole.

L'agriculture concerne aussi les prêts consentis par le Koweït, l'URSS et l'IRAN qui financent des ouvrages hydrauliques.

4. Financement de l'Agriculture dans le cadre du plan quinquennal 1968-72

Pour comprendre l'impact des apports étrangers dans l'évolution de l'agriculture marocaine, il faut auparavant mettre en relief les buts que s'est fixés l'Etat dans son action et que l'on peut résumer en quatre points :

- La lutte contre la dégradation des sols surtout dans les zones irrigables
- L'amélioration de l'agriculture traditionnelle en sec
- Le développement et la promotion de l'élevage
- Surtout le développement du milieu irrigué par la construction de barrages.

L'objectif est d'accroître la superficie irrigable de 177.000 hectares à la fin de la période quinquennale.

La quasi totalité de l'effort financier incombe au secteur public qui se charge de plus de 75% des investissements inscrits durant le plan et qui affecte plus de 50% du budget d'équipement à l'agriculture (87% des investissements dans l'agriculture et 100% des investissements en barrages sont publics).

C'est ainsi que pour l'année 1972, la loi des Finances a prévu quelques 1.608 millions de Dirhams pour le budget d'équipement dont 304,2 millions DH pour le Ministère de l'Agriculture et 487 millions DH pour le Ministère des travaux publics (surtout pour la construction des barrages).

Deux remarques importantes doivent être effectuées au sujet de la politique agricole :

- Le plan n'envisage aucune action tendant au changement de la structure foncière. C'est là d'ailleurs sa faiblesse fondamentale puisque la grande inégalité de la répartition des moyens de productions agricoles reste l'obstacle majeur à tout développement réel et permet aux grands propriétaires de capter toute la plus value engendrée par l'effort financier public.

- Malgré son refus à toute révision de la structure foncière et malgré l'énormité des investissements effectués dans l'agriculture, le plan n'ambitionne nullement de dépasser un taux d'accroissement de la valeur ajoutée agricole supérieur à 2,1% au lieu de 1,9% réalisé lors de l'exécution du plan triennal 1965-67.

Le tableau récapitulatif suivant rend compte de la répartition des investissements dans l'agriculture et les barrages pour le plan quinquennal 1968-72 (en millions de DH).

<u>Zones irriguées</u> : (équipement en réseaux, remembrement, petite et moyenne hydraulique)	671
<u>Zones bours</u> (opérations engrais, semences sélectionnées, reboisement, amélioration pastorale et opérations fourrage)	572
Elevage	124
Action support (recherche agronomique)	183
Enseignement agricole	13
Construction de barrages	746

Source : Plan quinquennal 1968-72

2.309

L'apport étranger intéresse en premier lieu la constructions des barrages et en second lieu les projets en mise en valeur et le crédit agricole.

5 - Le financement des ouvrages hydrauliques :

5.1 La construction des barrages est considérée comme le pilier principal du programme d'investissement prévu par le plan quinquennal. L'option "barragiste" dépasse au niveau de son importance tout ce qui a été entrepris avant 1968 en matière de construction d'ouvrages hydrauliques.

Crédits ouverts pour les grands travaux hydraulique

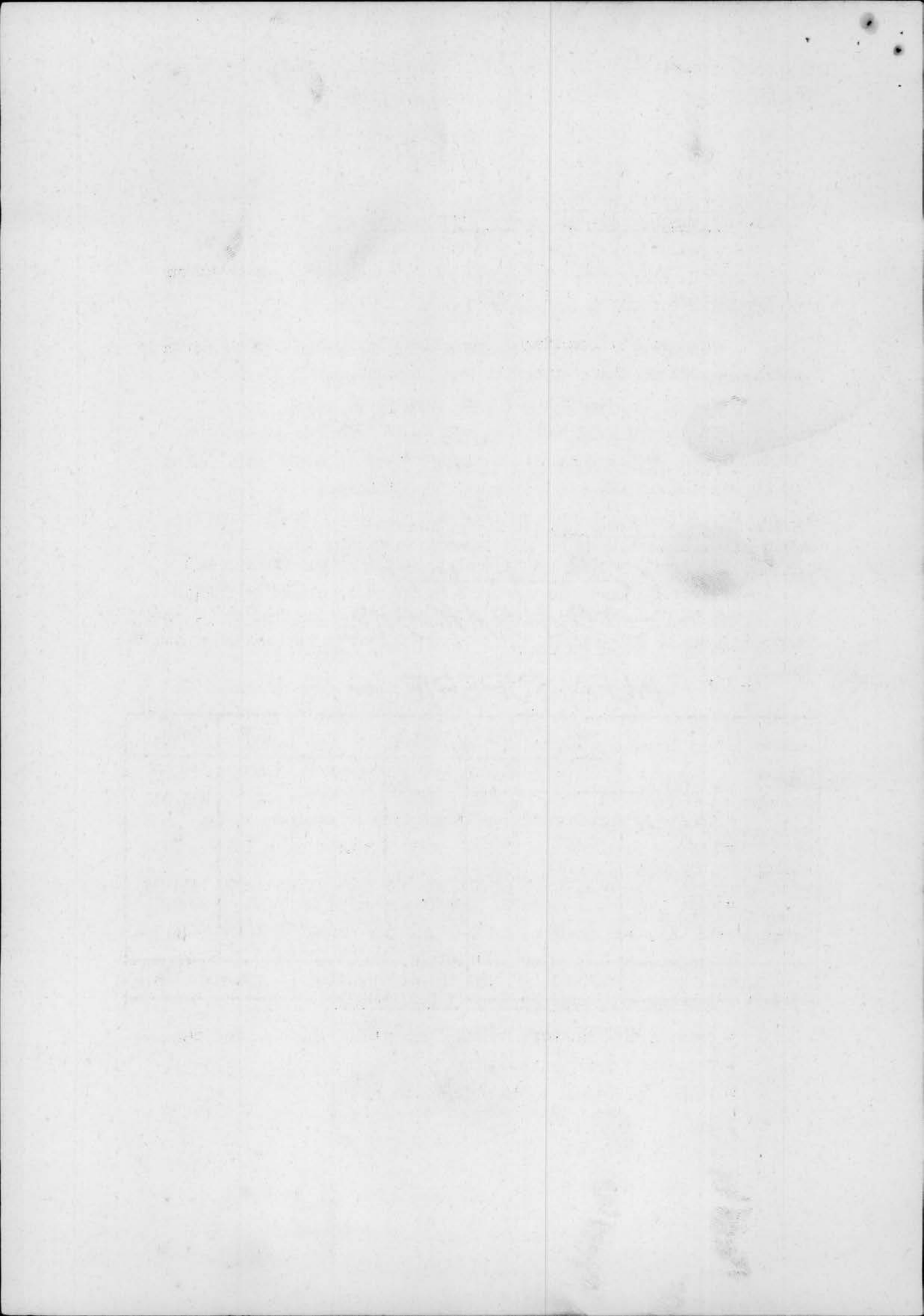
Moyenne par an en millions de dirhams dans les plans

Plans successifs	Moyenne annuelle
1960-64	100
1965-67	156
1968-72	286

Le plan quinquennal prévoit l'aménagement de 20.000 à 25.000 ha et consacre 25% des investissements publics à la construction de barrages et l'aménagement des zones irriguées. Le but fixé à long terme est plus vaste : Arriver à irriguer un million d'hectares dans les 20 années à venir en vue de promouvoir... les cultures produisant plus rapidement... et qui seront génératrices d'emplois et permettront d'accroître le revenu de la population rurale, sur le plan national, cette croissance de la production permettra la création d'industries annexes nouvelles et l'augmentation des exportations (1). Par ailleurs, la promotion de la politique "barragiste a été justifiée par les planificateurs par le fait que les ressources hydrauliques du MAROC" se mesurent par un débit fictif continu de l'ordre de 350cm³/seconde et ne sont exploitées que dans une faible proportion (20% environ) et par l'irrigation de 200.000 ha de périmètres anciens et 150.000 ha de périmètres modernes dont les besoins en eau ne correspondent encore qu'à un débit fictif maximal de 150 m³/s soit 40% des ressources estimées (2).

(1) Plan quinquennal 1968-72 page 137

(2) Note du Ministère des T.P. "Nouvelles conceptions et nouveaux projets en matière d'équipement hydraulique du Maroc".



5.2.3. La surélévation du barrage d'El Kansara :

Il s'agit de surélever le barrage d'El Kansara construit sur l'Oued Beht au Charb de 1926 à 1935.

L'objectif : Accroître la superficie irriguée de Sidi Slimane au Charb de 4.000 ha. Cette superficie est actuellement de 30.000 ha.

Le coût de l'opération : 7 millions de DH

Financement extérieur : Un prêt de la BIRD dans le cadre de l'ouverture de crédit consentie depuis 1961 par la Banque mondiale en vue de l'extension du polygone betteravier de Sidi Slimane.

5.2.4. Barrage du Oued Liz (ou Hassan Abdakil)

- Construit de 1968 à 1971 sur l'Oued Ziz au Sud (Ksar Souk)

- Objectif : Protéger la vallée du Ziz et la plaine du Tafilalet contre les crues du Ziz et irriguer 15.000 ha. Une usine hydro-électrique produirait 15 millions de Kwh

- Coût de l'ouvrage : 180 millions DH financé par la crise de compensation du Maroc à partir de la taxe sur la commercialisation du sucre (c'est le seul grand barrage construit à partir de l'épargne interne).

5.2.5. Barrage Zaoua Nourbaz (ou Mansour Eddahb)

- Construit depuis 1969 sur l'Oued Draa à Ouazazate au Sud.

- Objectif : renforcer l'irrigation de 18.000 ha de culture dans le Draa et surtout 800.000 palmiers du H'Hamid.

- Coût : 89 millions de DH pour l'ouvrage et 29 millions de DH pour l'usine hydro-électrique.

- Financement extérieur : l'U.R.S.S.

5.2.6. Barrage Oued Massa ou Youssef Ben Tachfine

- Construction 1969-72; Localisé sur l'Oued Massa au Sud d'Agadir.

- Objectif : irriguer 14.000 ha

- Volume de retenue : 310 millions de m³

5.2.7. Barrage d'Abbat ou Idriss 1er

- Construction de 1969 à 1973 sur l'Oued Inaouen près de Fez. Elle se fait dans le cadre d'un vaste aménagement du bassin de Sabou visant l'irrigation de 270.000 ha supplémentaires dans le Gharb.

-- L'objectif : irriguer 39.000 ha dans une première phase et 80.000 ha dans une seconde phase.

- Le projet a été étudié par Electricité de France
- Coût de l'ouvrage : 158 millions DH
- Financement extérieur : la BIRD

5.2.8. Nous n'avons pas voulu relever aussi la cas d'autres ouvrages de moindre importance tels le Barrage Nahla près de Tétouan, le Loukos etc... financés sur des ressources publiques internes.

Le tableau suivant permet la récapitulation des dépenses d'investissement pour la construction des barrages durant la période quinquennale 1968.70

en 1.000 DH

	1968	1969	1970	1971	1972	Total
Etudes	9.200	6.000	8.200	4.100	3.400	30.900
Ouvrages en cours	84.000	74.000	70.000	27.000	-	255.000
Aménagements d'ouvrages inexistantes	14.500	9.500	-	-	-	-
Réalisation de nouveaux ouvrages	29.000	73.500	78.800	125.800	114.000	421.000
Etude de nouveaux ouvrages	4.200	4.600	2.600	2.000	1.100	14.500
Total	140.900	167.900	159.600	158.900	118.500	745.800

Source : Plan quinquennal 1968-72

Les statistiques relatives à l'exécution du plan dans le cadre des programmes budgétaires montrent que la part du financement extérieur durant la période quinquennale s'est accrue et est passée de 35% en 1968 à 60% en 1971.

Mesurer l'impact de ce financement extérieur, c'est mesurer les effets de la politique de construction des barrages.

5.2.9. L'effort financier de l'Etat en matière de construction de barrages paraît très grand. Le financement extérieur qui seconde cet effet entraîne l'accumulation des dettes et ne peut être véritablement amorti que si le rendement de ces investissements ait de grands effets amplificateurs.

Le bilan est pourtant fort décevant au point que l'on se permet de dire que des millions de dirhams engloutis dans les constructions de barrages se traduisent par des gaspillages réels. Les raisons sont nombreuses :

- Des considérations de démagogie politique ont été à la base des initiatives gouvernementales pour construire un certain nombre d'ouvrages hydrauliques sans études sérieuses relatives à l'impact économique des opérations. C'est le cas du barrage de l'Oued Ziz dont la construction a été décidée à la hâte après les inondations qui ont affecté la région du Tafilalet en 1965. Il est le cas aussi du barrage Zaouit Nourb qui n'était pas aussi prévu dans le plan quinquennal et dont la conception naquit d'une décision purement politique sans aucune considération économique.

- Beaucoup de barrages existants ou en construction n'arrivent pas à remplir leur fonction dans l'irrigation des terres et à devenir donc productifs faute d'équipements internes les périmètres irrigués et de manque d'infrastructure hydraulique secondaire. Aujourd'hui, seuls quelques 200.000 ha sont équipés en canaux d'irrigation et peuvent donc bénéficier des eaux d'irrigation retenues par les barrages. Selon M. Lahbahi (1), il reste un potentiel de 500.000 ha à irriguer si l'on tient compte que

(1) "Les années 80 de notre jeunesse" page 187. Editions Maghrébiens.
CASA

300.000 ha sont irriguées d'une façon traditionnelle. Or, si on continue à construire des barrages, sans construire l'équipement interne des territoires irrigués, l'eau reste retenu dans les barrages mais n'est nullement utilisé.

"Le problème de l'irrigation n'est pas actuellement l'équipement en nouveaux grands barrages et grands canaux, mais en grande partie, la mise en valeur de la surface déjà dominée par les canaux principaux, l'équipement à l'intérieur des propriétés pour qu'elles puissent utiliser d'une façon optimale l'eau d'irrigation accumulé derrière les barrages déjà construits" affirmer H. Lahabi (1). Allant dans le même sens, H. Agouram précise que "les investissements en hydraulique déjà réalisés sont certes des potentialités non encore exploitées devant contribuer à accroître leur effet, mais l'allongement abusif de la durée de mise en valeur complète aboutira à un gaspillage de ressources provoqués par leur dérivation vers des emplois non optimaux (2).

- Le refus à procéder à toute réforme agraire et à tout changement des structures constitue l'une des causes de la faiblesse des effets positifs des investissements en matière de barrages. La structure foncière actuelle et la répartition inégalitaire des moyens de production agricoles permet aux grands propriétaires féodaux, hauts fonctionnaires d'accaparer le maximum de bénéfices des dépenses publiques qui se trouvent sans effet positif réels sur les revenus des petits propriétaires et des paysans sans terre. Par ailleurs, l'exécution des projets de construction de barrages s'accompagne de vagues spéculations foncières à la faveur des castes privilégiées qui accaparent les terres appelées à être irriguées et à bénéficier d'une plus value engendrée par les investissements publics.

- Presque tous les projets de financement d'ouvrages hydrauliques qui ont fait appel à l'apport étranger ont permis à des hauts fonctionnaires d'abuser de leur pouvoir et de recevoir à l'occasion des conclusions des marchés sur telle ou tel pays des commissions qui ont contribué à l'accroissement du coût des opérations. Le déroulement du procès

(1) op. Cit. 187

(2) Agouram : "Les investissements agricoles, leurs problèmes et leur orientation. Thèse (page 297)

d'anciens ministres et de hauts fonctionnaires actuellement nous autorise à ne pas oublier ce problème. La corruption est une variable qui doit intervenir dans toutes les analyses relatives à l'exécution des projets économiques dans les pays sous-développés.

6. Le financement extérieur et les projets de mise en valeur agricole.

6.1. A côté des projets de construction des barrages, l'action gouvernementale dans les derniers plans s'est attaquée à un certain nombre d'actions visant l'amélioration de la production agricole soit par le lancement de vulgarisation des engrais, soit par l'aménagement de quelques périmètres irrigués. Là aussi, on a fait appel à l'apport étranger.

6.2 L'opération engrais :

L'opération engrais vise l'organisation d'un certain nombre d'actions en vue de pousser les producteurs à utiliser les engrais afin d'accroître la production moyenne de blé de près de 50% de 1967 à 1974. Elle a été lancée en 1966 avec l'assistance de l'AID (Etats Unis) et devait durer 7 ans.

Les résultats de cette action restent très mitigés, puisque le rendement des moissons semble être beaucoup plus lié aux variations climatiques qu'aux effets de l'opération engrais ou de sélection des semences. Par ailleurs, les superficies touchées par cette action n'ont pas augmenté : 200.000 ha en 1966-67, 345.000 ha en 1967-68 et 270.000 ha en 1969-70.

L'apport américain provient de la contrepartie en Dirhams de la PL 480 et finance un fonds spécial auprès de la CN C4 qui accorde des prêts et des subventions aux producteurs. On remarque que souvent ces crédits sont détournés par ces derniers qui les revendent en partie les semences sélectionnées et les engrais, pour se procurer un revenu monétaire qu'ils dépensent pour d'autres opérations moins productives ^{1/}.

^{1/} Pour l'opération engrais et semences sélectionnés voir le mémoire de Licence de M. Mohamed Ma Kuar. "L'aide étrangère pour "l'agriculture". Pages 7 et suiv. (Faculté de Droit de Rabat)

6.3 L'Aménagement des périmètres irrigués :

L'aménagement des périmètres irrigués fait partie du programme d'intervention publique mené par le Ministère de l'Agriculture. L'action vise essentiellement sept grands périmètres déjà à moitié équipés (Moulouya, Gharb, Doukkala, Haouz, Tadla, Tafilat, Ouarzazate). Les dépenses budgétaires prévues pour le plan quinquennal sont de 671 millions DH sont réparties comme suit :

1968 :	122,4	Millions	DH
1969 :	148,4	"	"
1970 :	132,4	"	"
1971 :	132,0	"	"
1972 :	135,8	"	"

L'Etat a fait appel au financement extérieur pour alimenter les crédits prévus à ces projets.

C'est ainsi que la BIRD a financé le projet d'aménagement de Sidi Slimane au Gharb et de Beni Amir au Tadla. Les Etats-Unis se sont intéressés à l'aménagement du périmètre de la Moulouya en complément de la construction du barrage Machra Klila. Les concours du Koweït ont financé en partie le projet de la Tassaout et du Béni Moussa.

6.3.1 L'Aménagement du Béni Amir : l'aménagement concerne 80.000 ha dans le Béni Amir au Tadla. Il vise la mise en valeur intensive du périmètre. Les dépenses d'équipement prévues devaient s'échelonner sur 6 ans de 1971 à 1976 et s'élever à 80 Millions de DH.

Financement extérieur : Prêt de la BIRD.

6.32 L'AMENAGEMENT DU PERIMETRE DE SIDI SHIMANE

Il s'agit d'un projet d'aménagement pour lequel le MAROC a reçu depuis 1964 des prêts de la BIRD en vue de financer des travaux d'irrigation, de drainage, de travaux routiers, l'aménagement de petites exploitations, la construction de centres de mise en valeur, de centres d'élevage, la construction d'usine de transformations (laiterie, égrenage de coton, conditionnement d'agrumes, jus de fruit) et l'exploitation de la sucrerie de Sidi Shimane.

Le montant du prêt s'élève à 17,5 millions de DA (soit 87,5 millions DH) Le coût total du projet qui a commencé, à été exécuté en 1962, s'élève à quelques 230 millions de DH.

Pour les quatre dernières années, la BIRD a accordé dans le cadre de l'ouverture de crédit affecté au projet de Sidi-Shimane :

4,8 Millions DH pour 1967
16,6 " " " 1968
13,1 " " " 1969
15,3 " " " 1970
16,2 " " " 1971

Le prêt de la BIRD devrait être réparti de la manière suivante :

OPERATIONS	MONTANT EN \$	CONTRE VALEUR des \$ en DH
Travaux d'irrigation	3.000.000	15.000.000
Travaux de drainage	22.000.000	11.000.000
Routes	3.300.000	16.500.000
Equipements des exploi- tations	4.300.000	21.500.000
Centre de mise en valeur	2.800.000	14.000.000
Centre d'élevage	1.100.000	5.500.000
Etude techniques et sur- veillance	800.000	4.000.000
T o t a l	17.500.000	87.500.000

Source : Note de la division du budget d'équipement. Ministère des Finances n° 389 MOR

6. L'AIDE A LA CONSOMMATION :

6.1 L'aide à la consommation accordée par les Etats Unis au MAROC a une double influence sur le secteur agricole.

En premier lieu, sa contrevaletur monétaire sert à financer un certain nombre de projets à caractère agricole. En second lieu, l'afflux de matières premières sous forme de blé, d'huile d'olives, de coton dans le cadre de cette assistance influe beaucoup sur le marché national de ces denrées.

6.2 Cette aide à la consommation résulte du programme américain très connu dans le monde PL 480 dont le but fixé par les gouvernants américains vise à "favoriser l'expansion du commerce international, de contribuer à la stabilité économique de l'agriculture américaine et du bien être national... d'encourager le développement économique...et de stimuler la politique étrangère des Etats Unis " (1). Etudiant plus particulièrement l'aide à la consommation américaine au MAROC, M. FLOUD (2) précise que cet apport vise à " apporter une aide sous forme de secours alimentaire, de salaires en nature et de prêts en devises locales. Ces apports jouent un triple rôle : premièrement, les produits viennent pallier certaines insuffisances de la production alimentaire, deuxièmement, ils renforcent le pouvoir d'achat en permettant d'affecter à d'autres emplois, l'argent qui serait autrement consacré aux dépenses de nourriture..."

6.3 L'assistance PL 480 se répartit en 4 titres :

- Titre 1 : Vente au MAROC des denrées alimentaires américaines (blé, olive..) la contrepartie de ces denrées en Dirhams est alors divisée en 3 parts.

Une part finance les prêts accordés au Maroc en Dirhams (fonds 104)

Une part couvre des dépenses de l'ambassade des U.S.A.

Une part finance les prêts accordés aux investisseurs américains au Maroc (foods Cocly) ...

(1) Cf. "Principes d'aide des Etats Unis " page 57 et voir page 55 et suite de notre ouvrage op. cit.

(2) "L'aide Alimentaire au MAROC USAID (MARS 1966)

- Titre II : Dons de denrées alimentaires en cas de famines et "autres causes " :
 - Section 201 : concerne les sinistres et les inondations
 - Section 202 : intéresse le financement en partie d'une opération épargne travail d'une importance fort limitée qu'on appelle au MAROC " Promotion Nationale"
- Titre III : Dons aux nécessiteux : dans le cadre de "l'Entraide Nationale"
- Titre IV : Ventes à crédit des denrées alimentaires remboursables en dollars.

6.4 La PL 480 a fourni au MAROC, depuis l'indépendance quelques 60 % du financement public américain qui s'élève de 1957 à 1971 à 260 millions de dollars en dons et 396 millions de \$ en prêts.

La contrepartie en Dirhams marocains des prêts PL 480 dans le cadre du Titre I a été utilisés pour couvrir des projets budgétaires du Ministère de l'Agriculture : Opérations engrais, Promotion Nationale, barrage Nachrac Khila, campagne de sélectionnement des semences, lutte contre les sauterelles.

Les dons en denrées Titre II et III ont permis de financer en partie l'opération "Promotion Nationale" puisqu'ils ont couvert la moitié du salaire accordé aux chômeurs engagés dans cette entreprise. Toutes les études consacrées à celle-ci ont démontré la faiblesse de son impact dans la lutte contre le sous emploi (moins que 15 millions de journées de travail par an sur quelques 350 millions de journées de travail non utilisées) et dans la mobilisation des ressources humaines et matérielles.(1)

...

(1) cf. note ouvrage. op. cit. page 76

Le tableau suivant rend compte de l'évolution de l'aide américaine de 1968 à 1971 et montre l'importance de la PL 480 dans cet apport (on retiendra aussi la part de l'assistance technique, étudiée dans un paragraphe ultérieur puisqu'elle intervient aussi dans l'exécution des projets agricoles (2)

L'AIDE AMERICAINE AU MAROC 1968-71 (en millions de \$)

	Année fiscale 68	Année fiscale 69	Année fiscale 70	Année fiscale 71
Prêt au développement	13,0	8,0	8,0	10,8
Dons pour assistance technique	1,8	1,2	2,1	1,5
<u>PL 480</u>				
Titre 1 et 4 prêts	35,9	5,9	0	19,2
Titre 2 et 3 dons	21,3	20,9	19,0	20,0
Export-import (prêt à long terme)	-	7,2	2,7	2,1
Divers	0,9	0,6	0,9	0,4
Total	72,9	43,6	32,7	54,0
Equivalent Dirhams	364,5	218,0	163,5	270,5

Source : Note de l'Ambassade U.S.A. à RABAT.

7. L'Assistance technique dans l'Agriculture.

L'assistance technique constitue un volet important de l'intervention étrangère dans l'exécution des projets économiques principalement dans l'agriculture. Elle provient de plusieurs sources : La France, les institutions internationales, les Etats Unis, les pays socialistes.

(2) Pour la phase antérieure à 1968 voir notre ouvrage op. cit page 46 et suivant

7.1 L'assistance technique apparaît en premier lieu au niveau de l'apport étranger en personnel. On notera que le MAROC n'a pas encore pu résoudre le problème du remplacement des "coopérants" étrangers dans plusieurs secteurs administratifs. On compte aujourd'hui quelques 460 assistants techniques qui travaillent dans les administrations agricoles : 261 ingénieurs d'Etat, 112 ingénieurs d'application, 71 adjoints techniques et 22 agents techniques (1). Parmi les ingénieurs, plus de 250 sont de nationalité française et les autres proviennent des pays socialistes. Le coût de cette assistance technique est énorme aussi bien sur le plan financier que sur le plan politique, sa rentabilité est fort ambiguë du fait même de la défaillance des options économiques du pays depuis un certain nombre d'années.

7.2 On entrevoit l'assistance technique aussi dans les programmes des dons de l'assistance américaine : l'A.I.D. (US) fournit quelques 2 millions de \$ annuellement dans le cadre de l'assistance technique : Cet apport finance les services de quelques experts américains, (surtout les agents de "Corps de la Paix" dont la fonction purement "technique" est souvent contesté à raison) les projets de la promotion de la production des céréales, l'assistance à l'enseignement agricole, le projet d'amélioration de l'élevage et des parcours, l'assistance technique à la Promotion Nationale, etc...

7.2 Les organismes internationaux interviennent aussi dans le cadre de l'assistance technique principalement dans le cadre des études préparatoires de l'aménagement des régions agricoles. C'est ainsi que le PNUD (ONU) et la F.A.O. se sont intéressés à la réalisation d'un certain nombre de projets d'étude en finançant une partie des préinvestissements.

...

(1) note sur "Préparation du Plan 1973-77" Commission de l'agriculture et des barrages Mars 1972

7.2. 1 Le Projet Sebou : considéré comme le plus ambitieux de tous les projets de mise en valeur agricole, il vise à l'aménagement globale de la vallée du Sebou durant une période de 30 ans. L'aménagement concernerait 40.000 Km² (soit 1/10 de la superficie du pays) dans une zone (Le Gharb surtout) qui groupe 2,5 millions d'habitant et qui produit le 1/4 de la production du pays.

La phase étude qui a été financée en partie par la F.A.O. a pris fin en 1968.

7.2. 2 Le Projet DERRO ou : (Développement Economique et rural du Rif Occidental). Ce projet d'étude est né d'un accord F.A.O. - Gouvernement marocain en 1963 en vue d'étudier l'aménagement du Rif occidental, une région des plus déshéritées du pays et de fixer un programme de lutte contre l'érosion et contre le sous emploi dans la région.

7.2. 3 Le Projet SOUSS : concerne l'aménagement de la vallée du Souss au sud du Maroc; Vallée très riche mais qui devrait souffrir dans un proche avenir du manque d'eau. Le projet vise la mise en valeur et l'irrigation de 20.000 ha par construction de barrages et pompage de la nappe phréatique.

7.2. 4 Projet PRAM : ou Révalorisation de l'agriculture en sec au Maroc. Ce projet d'étude est financé en partie par le Fonds Spécial de l'ONU et vise l'élaboration de plans d'actions et d'études des méthodes de revalorisation de l'agriculture dans des centres pilotes.

ALLOCATION DU FONDS SPECIAL PNUD/FAO en MILLIERS DE DH PERIODE 1968-70

PROJET	PREVISIONS	REALISATIONS
DERRO	6.607	3.092
SEBOU	1.268	108
SOUSS	3.629	1.704
Ecole Forestière	823	344

Source : Mémoire de M. MEKOUAR : op. cit.

8. Financement extérieur du Crédit Agricole

8.1. Le Crédit Agricole a pris une grande importance depuis le début de l'exécution du plan quinquennal 1968-72 dans le cadre de la place prioritaire accordée à l'agriculture. Le tableau suivant rend compte de l'évolution des Crédits accordés par le C.N.C.A. (établissement public créé en 1961) :

EVOLUTION DES ENCOURS DE LA C.N.C.A. (en milliers de DH

CAMPAGNE	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71
Crédits	126.153	141.528	272.760	303.940	308.293

Source : C.N.C.A.

En 5 ans le chiffre d'affaires de la C.N.C.A s'est multiplié par 3 et aujourd'hui, le crédit de la C.N.C.A. constitue 10,7 % de l'ensemble des crédits à l'économie et participe à hauteur des 2/3 du financement de l'agriculture marocaine, le 1/3 restant provient du système bancaire.

8.2. Les bénéficiaires du crédit agricole sont :

- les agriculteurs ayant un revenu fiscal compris entre 1.400 DH et 4.000 DH peuvent bénéficier d'un concours des caisses locales (C.L.C.A.)
- Les agriculteurs ayant un revenu supérieur à 4.000 DH bénéficient de concours de la Caisse Nationale et de C.R.C.A. (Caisses régionales)

Les Caisses locales accordent des prêts à moyen terme pour l'équipement des agriculteurs en attelage, petits matériels, abris à bestiaux. Le taux appliqué est constitué par une commission semestrielle de 2 % et un prélèvement de 2 % à chaque déblocage pour la constitution d'un fonds de garantie. Les prêts sont plafonnés par annuité au 2/5 du revenu fiscal.

...